

# CORDOBA RESEARCH PAPERS

## Le retour des coups d'Etat en Afrique : Recompositions locales et internationales

---

Janvier 2024

*Auteur* | Alice Carchereux



CORDOBA PEACE INSTITUTE

GENEVA

معهد قرطبة للسلام



**LE RETOUR DES COUPS D'ETAT EN AFRIQUE**  
**Recompositions locales et internationales**

Alice Carchereux

Janvier 2024

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteure et ne reflètent pas nécessairement celles de Cordoba Peace Institute – Geneva (CPI).

# **Le retour des coups d'Etat en Afrique : Recompositions locales et internationales**

Alice Carchereux

## **TABLE DES MATIERES**

Résumé .....	3
1. Introduction .....	4
2. Retour sur les réactions internationales aux différents coups d'Etat : un traitement différentiel.	5
3. La question sécuritaire .....	6
3.1. Les rapports des militaires à la sphère politique .....	6
3.2. Les relations entre civils et militaires : lorsque opportunistes et intérêts s'unissent.....	7
4. Enjeux sociaux et économiques et renforcement des junte	7
4.1. Déterminants socio-économiques du soutien aux junte	8
4.2. Jeux diplomatiques et ressources naturelles .....	8
5. Conclusion.....	9

## Résumé

Depuis 2019, une vague de coups d'Etat a fait son apparition sur le continent africain, remettant ainsi en question les croyances selon lesquelles le continent aurait tourné la page de l'ère des coups après la fin de la guerre froide. Ces prises de pouvoir militaires ont eu lieu au Mali (août 2020 et mai-juin 2021), au Tchad (avril 2021), en Guinée (septembre 2021), au Soudan (octobre 2021), au Burkina Faso (janvier et septembre 2022), au Niger (juillet 2023) et au Gabon (août 2023). Chaque coup récent a été motivé par des enjeux locaux divers. Si cette recrudescence des coups d'Etat ces trois dernières années peut sembler sans précédent, elle s'inscrit dans un arrière-plan historique de violences depuis les indépendances ainsi que dans l'effet continu de matrices coloniales de pouvoir.

Les ferveurs locales et les soutiens aux juntes qui ont suivi les prises de pouvoir peuvent s'expliquer différemment : impasses de développement, défis sécuritaires résultant de la prolifération des groupes armés, inégalités croissantes, aspirations au changement économique et politique des populations. Certains observateurs ont proposé de saisir les coups d'Etat en Afrique comme le signe d'un dysfonctionnement des structures institutionnelles de ces pays. Or, ces diverses analyses présentent certaines limites et ont en commun de réifier une lecture classique de l'Etat en Afrique qui est soit importé, ou « failli » propice au glissement vers l'autoritarisme et aux dérives putschistes. Elles ont également pour effet de négliger d'autres dynamiques complexes de pouvoir qui émergent en contexte post-coup d'Etat.

L'objectif de cet article est de proposer des pistes d'investigation sur la capacité des juntes à se légitimer auprès des populations ordinaires, légitimation qui consiste à faire preuve d'opportunisme en usant d'une stratégie d'extraversion. Celle-ci se caractérise par la capacité stratégique à s'allier en fonction des contextes, à certaines puissances comme la Russie, les Etats-Unis ou la France. L'exercice de la souveraineté et l'extension des bases de pouvoirs sont alors rendus possibles par la construction de la dépendance sécuritaire et en matière de développement, autrement dit, la capacité des juntes à solliciter des partenariats ou à en décourager d'autres. Trois niveaux d'analyses permettent d'explicitier cette idée.

D'abord, les réactions internationales oscillant entre principes et pragmatisme, qui ont suivi les différents coups d'Etat : les sanctions peuvent varier en fonction du pays touché. Ceci permet d'éclairer les défis concernant les problématiques de stabilité et de sécurité qui priment parfois sur la démocratie, d'appréhender les rapports de force et les relations géostratégiques qui constituent des intérêts continus pour les juntes au pouvoir.

Ensuite, les engagements pris dans les secteurs militaires et sécuritaires : la manière dont les militaires interagissent avec la sphère politique joue un rôle crucial dans la légitimité qui leur est accordée. Ces derniers sont en mesure de solidariser la société autour de certains registres de sens et certains principes fondamentaux. Une attention est portée aux interactions poreuses par essence entre la société civile et les militaires ainsi qu'aux intérêts communs entre l'institution militaire et les civils.

Enfin, parce que les difficultés économiques peuvent constituer le principal moteur de la frustration populaire, les putschistes apparaissent comme l'ultime recours vers le développement social et économique. Il est ici question de la gestion des ressources au sein des Etats, moyen pour les juntes de se protéger des pressions et des sanctions internationales tout en préservant les relations avec certains partenaires internationaux à plus long terme. La légitimité des juntes à l'interne et la gestion des oppositions tient dans cette gestion des ressources économiques et minières dont les Etats disposent.

## 1. Introduction

Depuis ces trois dernières années, une vague de coups d'Etat a fait son apparition sur le continent africain, remettant ainsi en question les croyances selon lesquelles le continent aurait tourné la page de l'ère des coups après la fin de la guerre froide<sup>1</sup>. Sur 492 coups d'Etat recensés dans le monde depuis 1950, 220 coups se sont succédé en Afrique et 109 ont réussi<sup>2</sup>. La dernière séquence inclut le Mali (août 2020 et mai-juin 2021), le Tchad (avril 2021), la Guinée (septembre 2021), le Soudan (octobre 2021), le Burkina Faso (janvier et septembre 2022), le Niger (juillet 2023) et le Gabon (août 2023)<sup>3</sup>. En réalité, ces « tentative[s] illégale[s] et manifeste[s] de la part de l'armée ou d'autres élites au sein de l'appareil d'Etat »<sup>4</sup> de destituer les exécutifs en place, touchent à des situations bien différentes. Par exemple, le coup d'Etat gabonais n'a que peu d'éléments en commun avec le putsch au Niger. Là où le Gabon avait subi la « dynastie Bongo », au Niger, le président paie ainsi sa politique anticorruption et pro-occidentale. Porteuses de ruptures, les armées concentrent désormais le pouvoir.

Amplifiées par les verres grossissant des réseaux sociaux<sup>5</sup>, ces coups d'Etat ont justifié l'appui enthousiaste d'une large frange de la population. En témoignent les nombreuses scènes de liesse, d'une jeunesse africaine qui ne soutient pas tant le militaire, mais une alternative à des régimes sourds à leurs préoccupations. Ces ferveurs populaires qui ont suivi les prises de pouvoir récentes peuvent s'expliquer différemment : impasses de développement, défis sécuritaires résultant de la prolifération des groupes armés, inégalités croissantes, aspirations au changement économique et politique des populations déçues par « les promesses non tenues de la démocratie »<sup>6</sup>. Forts de ces constats, de nombreux observateurs ont proposé de saisir les coups d'Etat en Afrique comme le signe d'un dysfonctionnement des structures institutionnelles de ces pays. En témoignent les métaphores employées, les projections faites et les explications normatives suggérées. D'une part, les coups d'Etat en Afrique signeraient tantôt la manifestation d'une possible « fatigue »<sup>7</sup> ou de la « fin de la démocratie »<sup>8</sup> en Afrique, tantôt l'avènement d'une ère nouvelle pour la mise en place d'une démocratie plus « substantielle »<sup>9</sup> sur le continent. D'autre part, ces coups de force seraient la manifestation d'une diplomatie française à bout de souffle, incapable de résoudre les problèmes de nature sécuritaire sur le continent<sup>10</sup>. Par ailleurs, en brandissant la menace de contagion régionale, les commentateurs prédisent la possible succession quasi-automatique des putschs, d'un Etat à l'autre, d'une sous-région à l'autre<sup>11</sup>. En effet, la métaphore médicale assimilant ces phénomènes à des « épidémies »<sup>12</sup> alimente les soupçons relatifs à de futurs coups selon un schéma qui se répète : le Tchad<sup>13</sup>, la Guinée-Bissau<sup>14</sup> y ont été sujets dernièrement. Le Togo, le Cameroun, ou le Congo-Brazzaville, parce que l'armée y joue un rôle important et que des leaders autoritaires sont en place depuis des décennies, pourraient aussi être considérés comme de potentiels candidats à un prochain coup d'Etat.

Bien qu'intéressantes, ces analyses présentent cependant quelques limites. En effet, en réduisant les coups d'Etat en Afrique à des aspects purement normatifs autour de la démocratie, en imputant leur avènement à la faiblesse de la diplomatie française et en les assimilant à des métastases automatiques, toutes ces analyses ont en commun d'écarter l'agencéité des acteurs africains face à leur histoire propre et, ce faisant, de réifier une lecture classique de l'Etat en Afrique qui est soit « importé »<sup>15</sup>, soit en faillite et fragile, soit dysfonctionnel et en désordre<sup>16</sup>. En l'occurrence, les coups de force à l'œuvre en Afrique seraient le signe d'Etats fragiles ou faillis propices au glissement vers l'autoritarisme et aux dérives putschistes<sup>17</sup>.

Dès lors, nous postulons que ces analyses en termes de « stabilité » (démocratie) versus « instabilité » (vulnérabilité aux soulèvements militaires) ont pour effet de négliger d'autres

dynamiques complexes de pouvoir qui émergent en contexte post-coup d'Etat. Par-delà ces « expressions essentialistes », signes d'un retour à l'Afrique au cœur des ténèbres<sup>18</sup> et à rebours des « thèses faciles sur l'inéluctable déclin de l'Etat et l'échec programmé de la démocratie [et ajoutons, de la stabilité] en Afrique »<sup>19</sup>, l'objectif de cet article est de proposer des pistes d'investigation pour étudier la capacité des juntes à se légitimer à l'interne. Il ne s'agit donc pas d'attribuer la responsabilité des coups d'Etat à des influences extérieures, ni d'occulter le rôle des dirigeants, mais de montrer plutôt que les acteurs militaires font preuve d'opportunisme en usant d'une stratégie d'extraversion<sup>20</sup> se caractérisant par la capacité stratégique à s'allier en fonction des contextes, à certaines puissances comme la Russie, les Etats-Unis ou la France. L'idée étant de montrer que les positionnements des acteurs africains tiennent moins à la responsabilité des acteurs extérieurs ou le manque de volonté politique des juntes qu'à leur capacité à solliciter des partenariats ou à en décourager d'autres.

Certains exemples des coups d'Etat récents serviront à la démonstration.



Coup d'Etat en Afrique entre 2019 et 2023

## 2. Retour sur les réactions internationales aux différents coups d'Etat : un traitement différentiel

Les acteurs internationaux et régionaux ont tour à tour réagi aux coups d'Etat menés, il est vrai « sans effusion de sang »<sup>21</sup>, par la défense de l'ordre constitutionnel et le maintien d'une position crédible. L'Union africaine (UA) ou des institutions régionales comme la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ou la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale (CEMAC) ont un poids important dans l'application des normes anti-coups. Les gouvernements étrangers et les acteurs à l'échelle européenne ou globale ont également joué un rôle. Peu après certains putschs, la France retire peu à peu ses troupes au Sahel<sup>22</sup>, l'Union Européenne et au niveau multilatéral, la MINUSMA (Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation au Mali) se retirent également sur demande des juntes au pouvoir. Sur d'autres plans, la coopération, militaire ou économique et culturelle demeure.

Si toute tentative de prendre le pouvoir est condamnable par la communauté internationale, les acteurs qui sanctionnent ces coups oscillent entre principes et pragmatisme<sup>23</sup>. En certaines circonstances, les problématiques de stabilité et de sécurité priment parfois sur la démocratie. Par exemple, la CEDEAO a assumé une position ferme concernant le coup d'Etat au Mali<sup>24</sup>, mais s'est montrée davantage pragmatique concernant le Burkina Faso<sup>25</sup>. Au Tchad, la France et les États-Unis ont soutenu le régime militaire en raison de son rôle dans la lutte contre le

terrorisme en invoquant des « circonstances exceptionnelles ». Ces réactions interrogent sur la présence d'un double standard. Un double standard qui apparaît aussi flagrant entre le Niger et le Gabon. En effet, alors qu'une position ferme a été adoptée au Niger, aucune sanction ni intervention militaire visant à rétablir le régime n'est à noter au Gabon. Le nouvel homme fort réitère même sa volonté de respecter les engagements de l'État envers les partenaires internationaux<sup>26</sup>. Un activiste gabonais de l'association Survie explique :

Dans le cas du Niger, nous avons le droit à des cris d'orfraie pour « protéger la démocratie » alors que dans le cas du Gabon elle [la France] n'a quasiment rien dit et je pense qu'elle-même ne savait pas comment réagir car le coup d'Etat crée une situation d'incertitude qui n'est jamais agréable pour la bonne marche des affaires [...] On en a surtout parlé parce qu'il y a eu le coup d'Etat et à cause du contexte du Niger et de la thématique de l'épidémie des putschs. L'Afrique centrale on y fait moins attention et le Gabon n'est plus le partenaire qu'il était à l'époque d'Omar Bongo<sup>27</sup>.

L'incertitude entourant l'application des normes anti-coups, la structure des intérêts, des rapports de force et des relations géostratégiques pourraient expliquer pourquoi les réactions des acteurs internationaux peuvent varier en fonction du pays touché.

Par ailleurs, les sanctions internationales, sans être accompagnées de débats politiques<sup>28</sup>, ont cristallisé un mécontentement à l'égard de la communauté internationale. Ces critiques varient selon les États concernés<sup>29</sup> et indéniablement, ces sanctions peuvent devenir une ressource additionnelle pour les juntes afin de gagner le soutien de leurs populations.

### **3. La question sécuritaire**

Tant au Niger, qu'au Burkina Faso ou au Mali, les juntes ont pointé du doigt l'incompétence des autorités renversées de répondre à la crise sécuritaire, en s'imposant comme les garants d'une stabilité. En réponse au besoin légitime de protection des populations, les juntes ont donc pris et continuent de prendre des engagements avec des mouvements citoyens ou des acteurs régionaux dans les secteurs militaires et sécuritaires, en usant stratégiquement d'un discours autour de la sécurité nationale.

#### **3.1. Les rapports des militaires à la sphère politique**

La communauté internationale considère les armées comme des forces déstabilisatrices, constituant une menace pour la paix. Les appels à la création d'une force africaine anti-coup d'Etat ou les menaces de la CEDEAO d'envoyer des troupes au Niger pour restaurer un gouvernement démocratiquement élu, suggèrent cette idée. Toutefois, loin d'être des éléments déstabilisateurs, les militaires sont historiquement présents dans l'arène nationale de certains États. Rappelons que le Mali, le Burkina Faso et la Guinée ont déjà connu des régimes militaires sur une longue durée. Au Burkina Faso, le militaire est habitué « à monopoliser la vie politique burkinabè »<sup>30</sup>. Les interventions récentes des armées sur le champ politique sont donc à penser à l'aune de cet historique mais aussi et surtout, en évaluant les motivations des forces armées et si le régime en place représentait ou non une menace pour leurs intérêts.

Outre leurs motivations et leurs considérations budgétaires potentiellement recherchées par les forces armées, d'autres partenariats et certains efforts de communication sont essentiels pour maintenir une présence légitime. Au Burkina Faso, des tentatives de coups d'Etat déjoués ou les « complots contre la sûreté de l'Etat » dénoncés par la junte rendent difficile d'éventuelles coopérations. Le nouvel homme fort au Burkina Faso a donc intégré la concurrence entre la



France et la Russie à des fins stratégiques pour lui permettre d'asseoir son pouvoir. Par ailleurs, d'autres formes de coopération sécuritaire sont suggérées entre les membres des nouveaux régimes militaires, formés dans des réseaux similaires. Un partenariat régional a été évoqué entre le Burkina Faso, le Mali et la Guinée où il s'agissait de joindre leur force « suite à leur suspension de la CEDEAO et de l'Union Africaine »<sup>31</sup>.

La junte malienne, quant à elle, tient à resserrer son alliance avec la Russie. Malgré le recours aux milices russes Wagner, la violence contre les civils a augmenté de 38% entre janvier et août 2023 d'après les données issues d'un rapport de *Armed Conflict Location & Event Data Project* (ACLED) par rapport aux données collectées entre janvier et août 2022. Si Wagner joue un rôle dans la détérioration des questions sécuritaires et dans la violence à l'égard des civils<sup>32</sup>, la junte, axée sur son maintien au pouvoir, continue quant à elle, de mener des campagnes de désinformation pour susciter des attitudes positives à l'égard du soutien russe, tout en rejetant la responsabilité sur les acteurs régionaux et d'autres gouvernements étrangers.

### **3.2. Les relations entre civils et militaires : lorsque opportunistes et intérêts s'unissent**

Les relations entre l'institution militaire et les civils en Afrique ont souvent été appréhendées de manière caricaturale sur le continent africain<sup>33</sup>. Les putschs récents sont l'occasion de remettre en question ces présupposés et d'appréhender dans toute leur complexité les relations civilo-militaires. Celles-ci font référence « à la nature et aux modalités des interactions entre les forces armées, les entités politiques et la population »<sup>34</sup>.

Les recrutements effectués par les armées dans le secteur militaire est un premier aspect à questionner en lien avec l'acceptation des putschs par la communauté internationale. En 2020, au Mali, la nomination de militaires à la place des civils a été « massive » au sein des régions<sup>35</sup>. De même, au Burkina Faso, l'armée recrute massivement auprès des civils. Cette tendance à la « martialisation » de la société civile, dans des contextes de menaces réelles ou supposées émanant de groupes armés, tend à solidariser les acteurs autour du pouvoir militaire et facilite de facto, l'acceptation des putschs par la communauté internationale et les acteurs comme la CEDEAO.

Poreuses par essence, les relations entre acteurs civils et militaires et ces jeux d'alliances, plus particulièrement au cœur des Etats du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger), sont déterminantes, là où se pose la question de l'évolution du secteur de la sécurité. Certaines questions restent en suspens : qu'en est-il du défi posé par l'affaiblissement de la société civile pour gouverner à plus long terme ? Qu'en est-il des défis liés aux transferts de pouvoirs et au budget pour la défense et la sécurité ?

## **4. Enjeux sociaux et économiques et renforcement des juntes**

En plus des questions sécuritaires, les putschistes apparaissent bien souvent comme l'ultime recours vers le développement social et économique des Etats concernés. Depuis ces dernières années, des coopérations sont nées avec la Russie sur le plan humanitaire, culturel, sanitaire ou énergétique<sup>36</sup>. Suite aux coups d'Etat récents, ces pactes économiques sont déterminants dans le pouvoir de négociation avec certains acteurs internationaux et dans le même temps, permettent de mettre à mal les privilèges accordés aux sociétés pour l'extraction des ressources.

#### **4.1. Déterminants socio-économiques du soutien aux juntes**

La pauvreté est un facteur régulièrement invoqué pour expliquer le soutien aux juntes au motif que « l'Etat [serait] incapable de fournir aux populations les besoins fondamentaux : santé, éducation, sécurité »<sup>37</sup>. Une étude portant sur le Niger après le coup d'Etat démontre que 50% des Nigériens ont des positions relativement favorables envers launte, sous réserve que le gouvernement démocratiquement élu soit corrompu<sup>38</sup>. Selon cette étude, les populations les plus pauvres sont davantage favorables à la démocratie qu'à launte précisément parce que les espaces de revendications trouvent davantage leur expression dans la démocratie que dans les régimes militaires. La capacité des juntes à engranger une jeunesse « marchant dans leur combine » doit être ici nuancée. En effet, les nouvelles générations au Niger n'ont pas la mémoire des anciennes dictatures des années 1970-1980. Si ce changement d'image des militaires aux yeux de la jeunesse pourrait être déterminant, ce sont les plus âgés qui constituent en réalité les principaux soutiens.

#### **4.2. Jeux diplomatiques et ressources naturelles**

L'ordre social et politique en lien avec les ressources naturelles ou économiques dans les Etats africains est souvent pensé sous le prisme de « l'avidité »<sup>39</sup>. Or, il n'y a pas plus de « malédiction des ressources naturelles »<sup>40</sup> que de guerres de ressources : c'est leur utilisation par les dirigeants eux-mêmes, la dépendance de l'Etat à ses ressources<sup>41</sup>, leur disponibilité, la redistribution qui en est faite, qui interroge. Peu après les coups d'Etat récents en Afrique, les juntes et les acteurs extérieurs semblent, en effet, parfois trouver des intérêts autour des enjeux économiques.

Depuis ces dernières années, le commerce, l'investissement étranger direct, les ressources stratégiques, l'aide au développement constituent autant de points d'entrées pour la Russie en Afrique. Par exemple, au Mali, les accords de coopération militaire avec les milices Wagner s'adossent au prélèvement de ressources minières et au trafic des métaux précieux. La création de deux sociétés minières et la possession des parts dans certains site d'exploitation aurifère artisanale par la milice en est un exemple probant de ces dernières années. En effet, l'« accord régissant le déploiement [des paramilitaires de la milice Wagner], d'une valeur de 10,9 millions de dollars par mois, permet également à Wagner d'avoir accès aux mines d'or maliennes »<sup>42</sup>. Ce rapprochement affiché signe un isolement diplomatique pour cet Etat.

La disponibilité des ressources peut, dans certains cas, protéger les juntes au pouvoir d'éventuelles pressions et sanctions internationales tout en assurant le maintien des relations avec certains partenaires internationaux à plus long terme. Sur cette question, l'exemple récent de la Guinée est intéressant. Cet Etat est en effet peu vulnérable aux « pressions internationales »<sup>43</sup> du fait des recettes de son secteur minier et des ressources présentes (bauxite et fer). Si par crainte des sanctions américaines, le coup d'Etat a quelque peu rafraîchi les relations de la Guinée avec la Russie, la Guinée entretient toujours une relation équilibrée avec certaines puissances au premier rang desquelles, les Etats-Unis et la Chine qui se livrent à une concurrence autour du secteur minier.

Le maintien des relations avec certains acteurs internationaux a des effets à l'interne, sur la gestion des oppositions et la capacité du pouvoir de transition à faire taire les critiques sociales. En effet, « [l]es autorités de transition profitent de cette situation pour affaiblir les principales forces contestataires sans, contrairement à celles du Mali et du Burkina Faso, s'isoler diplomatiquement »<sup>44</sup>.

*In fine*, la disponibilité des ressources ouvre la voie aux négociations des autorités de transition avec les acteurs extérieurs. Pour des chefs militaires situés en dehors du jeu démocratique (c'est le cas pour la Guinée et du Gabon, en l'occurrence), celles-ci sont nécessaires à leur déploiement sur la scène nationale. La légitimité des juntes à l'interne tient donc dans leur capacité à jouer sur cette carte diplomatique, concernant la gestion des ressources économiques et minières dont les États disposent.

## 5. Conclusion

Depuis ces trois dernières années, il se dessine un avenir de normalisation des putschs comme alternative au changement de pouvoir en Afrique. Il apparaît de moins en moins risqué de préparer un putsch militaire en Afrique<sup>45</sup>. Plus que de fragilité démocratique et institutionnelle, il est important de comprendre les effets de ces putschs dans une dynamique régionale plus large où l'alternance se fait sentir, d'appréhender les continuités historiques et l'effet continu de matrices coloniales dont les coups d'État sont porteurs. Car en effet, ces événements, loin d'être inédits, s'inscrivent dans un arrière-plan historique fait de violences depuis les indépendances<sup>46</sup>.

Le maintien et la légitimité des juntes au pouvoir dépendent des articulations entre dynamiques du « dedans » et dynamiques du « dehors », des jeux d'alliances régionales et transnationales, de l'« exercice de la souveraineté par construction de la dépendance »<sup>47</sup> à la fois sécuritaire et développementiste. Ces arrangements politiques et économiques contribuent à faire perdurer ou renverser un cycle de dépendance ancré.

Désormais, la médiation et les opportunités de dialogue sont rendues plus difficiles pour les organisations non gouvernementales. Si les opportunités économiques et la disponibilité ou la redistribution de ressources stratégiques peuvent, dans certains cas, déterminer le maintien ou le renouvellement des partenariats, la question se pose du rôle et la présence continue de certains médiateurs mais également des acteurs de l'aide au développement sur ces terrains<sup>48</sup>, qui dépendent étroitement de la volonté des puissances extérieures à soutenir les nouveaux régimes en place.

## Références

<sup>1</sup> Après deux premières « vagues » de coups d'État dans les années 60 puis peu avant la guerre froide, la période après la guerre froide coïncide avec une diminution des coups en raison de l'émergence des « normes anti-coups » sur la scène internationale. La Déclaration de Lomé par l'Union africaine en 2000, condamne ainsi tout « changement inconstitutionnel de gouvernement ».

<sup>2</sup> Duzor Megan, Williamson Brian, [Coups in Africa](#), VOA News, 3 October 2023.

<sup>3</sup> Pour un historique voir Breteau, Pierre, Geoffroy, Romain, Barthelet, Elise, [Les coups d'État en Afrique se succèdent depuis 2019 Mali, Soudan, Niger](#), *Le Monde*, 9 septembre 2023.

<sup>4</sup> Powell, Jonathan M. et Thyne, Clayton L. Global instances of coups from 1950 to 2010: A new dataset. *Journal of Peace Research*, vol. 48, no 2, p. 249-259, 2011.

<sup>5</sup> Coup d'État au Gabon : les Gabonais célèbrent la chute des Bongo... en attendant la suite, *Jeune Afrique*, 31 août 2023. Niger : des milliers de partisans de la junte militaire manifestent à Niamey contre la France et la Cédéao, *Agence Anadolu*, 11 août 2023.

<sup>6</sup> Radwa Saad. [Epidémie de coups d'État en Afrique : quelle différence cette fois ?](#), *Middle East Eye*, 14 décembre 2023.

<sup>7</sup> Gwet Yann. Et si on osait en finir avec la démocratie, ce carcan !, *Jeune Afrique* n°3127, août 2023.

<sup>8</sup> Nic Cheeseman, Africa in 2021: The end of democracy?, *The Africa Report*, 20 December 2021.

---

<sup>9</sup> Sur la notion de démocratie substantielle. Voir Mbembe, Achille. *La communauté terrestre*. Paris, La Découverte, 2023.

<sup>10</sup> Jean-François Bayart, [Les coups d'Etat se suivent et ne se ressemblent pas \(complètement\)](#), *Alternatives Economiques*, 5 septembre 2023.

<sup>11</sup> C'est en effet à seulement 30 jours d'intervalle qu'a eu lieu le coup d'Etat au Gabon, peu après le Niger en juillet 2023. Voir la critique de cette hypothèse de la « contagion » : Patrick Dieudonné Belinga Ondoua, [Après le Gabon, à qui le tour ? Au Cameroun, Vraiment ?](#), *AOC*, 5 octobre 2023.

<sup>12</sup> Le président français Emmanuel Macron l'a qualifié en ce sens le 28 août 2023 au Niger. Voir [Niger : Emmanuel Macron défend le maintien de l'ambassadeur et se refuse à tout « paternalisme » ainsi qu'à toute « faiblesse » en Afrique](#), *Le Monde Afrique*, 28 août 2023. Voir aussi à une échelle internationale, le discours de António Guterres, secrétaire général de l'ONU : Nichols, Michelle. 'An epidemic' of coups, U.N. Chief laments, urging Security Council to Act. Reuters, 26 Octobre 2021.

<sup>13</sup> Nosmot Gbadamosi, [Will Africa Next Coup Be in Chad ?](#), *Foreign Policy*, 13 December 2023.

<sup>14</sup> [Guinée-Bissau : le président dissout le parlement après des affrontements armés qualifiés de tentative de coup d'Etat](#), France Info avec AFP, 4 décembre 2023.

<sup>15</sup> Selon l'expression de Bertrand Badie. Badie, Bertrand. *L'État importé : essai sur l'occidentalisation de l'ordre politique*. Paris, Fayard, 1992.

<sup>16</sup> J-F. Médard, (dir.), 1991, *Etats d'Afrique noire : Formation, mécanisme et crise*, Paris, Karthala, 1991 ; C. Chabal et J.P. Daloz, *L'Afrique est partie ! Du désordre comme instrument politique*, Paris, Economica, 1999.

<sup>17</sup> L'apparition de cette notion d'Etat « failli » ou encore « défaillant » (*failed states* en anglais), est consécutive à l'effondrement de régimes autoritaires dans la vague de libéralisation mondiale des années 1990.

<sup>18</sup> Barlet, Olivier. « 20. Le retour permanent de l'Afrique « au cœur des ténèbres » », Nicolas Bancel éd., *La fracture coloniale. La société française au prisme de l'héritage colonial*. La Découverte, Paris, pp. 219-226, 2005.

<sup>19</sup> Bayart, Jean-François, Geschiere, Peter, Nyamnjoh, Francis. Autochtonie, démocratie en Afrique, *Critique Internationale*, n°10, 2001, p.194.

<sup>20</sup> L'extraversion désigne l'usage dans les jeux locaux des « ressources que procur[e] l[e] rapport – éventuellement inégal – à l'environnement extérieur ». Voir Bayart, Jean-François. L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion. *Critique internationale*, no 5, p. 98, 1999.

<sup>21</sup> Atta-Asamoah, Andrews, [Les trois vagues de coups d'Etat en Afrique](#), Institut d'Etude de Sécurité, 20 octobre 2023.

<sup>22</sup> Rémi Carayol, La France partie pour rester au Sahel, *Le Monde Diplomatique*, mars 2023.

<sup>23</sup> Rinaldo Depagne, [Principles or Pragmatism: How to react West Africa Slew Coups](#), International Crisis Group, 5 May 2022.

<sup>24</sup> [La CEDEAO suspend le Mali de ses institutions en réponse au récent double putsch](#), AFP et Reuters, France 24, 30 mai 2021.

<sup>25</sup> Vital Nshimirimana, [L'instabilité handicape l'Etat de droit et freine le développement des pays d'Afrique de l'Ouest](#), CNCD.11.11.11, 11 avril 2023.

<sup>26</sup> Bitoli, Valérie, [Cérémonie d'investiture : Discours intégral du président de la transition, Brice Clotaire Oligui Ngema](#), *Top Infos Gabon*, 4 septembre 2023.

<sup>27</sup> Coup d'Etat contre Bongo mais pas contre la France. Analyse de Régis Essono, adhérent de Survie et militant actif de la diaspora gabonaise. Propos recueillis par Juliette Poirson, *Billets d'Afrique* 330, septembre 2023.

<sup>28</sup> Bako, Habibou, Jobbins, Mike. Les organisations régionales et l'instabilité politique en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale. Dans *Coups d'Etat en Afrique : le retour de l'uniforme en politique*, *Bulletin FrancoPaix*, UQAM, vol 7, n°1-2, janvier-février 2022.

<sup>29</sup> Ceci doit toutefois être nuancé car le discours anti-français serait davantage présent dans les discours souverainistes de la junte au Niger qu'il ne l'est au Gabon. Voir Maelle Le Dru, [Coup d'Etat au Gabon : « le sentiment anti-français est bien moindre qu'au Niger »](#), *L'Alsace*, 30 août 2023.

<sup>30</sup> Sampana, Léon. La démilitarisation paradoxale du pouvoir politique au Burkina Faso. *Les Champs de Mars*, no 3, p.49, 2015.

<sup>31</sup> [Mali, Guinea and Burkina Faso request to rejoin regional blocs](#), *Le Monde* avec AFP, 10 février 2023.

<sup>32</sup> [Attacks on Civilians Spike in Mali as Security Deteriorates Across the Sahel](#), *Armed Conflict Location & Event Data Project*, 21 September 2023.

<sup>33</sup> *Ibid.*

<sup>34</sup> [Les relations civilo-militaires expliquent-elles les récents coups d'Etat en Afrique de l'Ouest](#), PSC report, ISS, 1<sup>er</sup> novembre 2023.

<sup>35</sup> [Mali : nomination massive de militaires au sein des régions](#), RFI, 26 novembre 2020.

<sup>36</sup> Au Burkina Faso, le gouvernement a récemment signé un accord sur l'énergie nucléaire, pour la construction d'une centrale afin de doubler la production d'électricité d'ici 2030. Voir Dramane Traore, [Le Burkina Faso signe une convention avec la Russie pour la construction d'une centrale nucléaire](#), AA, 13 octobre 2023.

<sup>37</sup> Voir l'interview de Eric Degila. [Pourquoi tous ces coups d'Etat en Afrique ?](#), RTS, 5 septembre 2023.

- 
- <sup>38</sup> Tuki, Daniel. What does the population in Niger think about a military government? Working Paper 400. Household in Conflict Network, August 2023.
- <sup>39</sup> Collier Paul & Hoeffler Anke, Greed and Grievance in Civil War, The Centre for the Study of African Economies Working Paper Series, no.160, 2002.
- <sup>40</sup> Sachs J.D. & Warner A.M., 1995. Natural resource abundance and economic growth. NBER Working paper series 5398. National Bureau of Economic Research, Cambridge, UK.
- <sup>41</sup> Marchal, Roland et Messiant, Christine. De l'avidité des rebelles. L'analyse économique de la guerre civile selon Paul Collier, *Critique Internationale*, 16, 2002.
- <sup>42</sup> [Au Mali, la catastrophe s'accélère sous le régime de la junte](#), *Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique*, 21 juillet 2023.
- <sup>43</sup> Bihan, Tangi. Une très fréquentable junte guinéenne. *Le Monde Diplomatique*, octobre 2023.
- <sup>44</sup> *Ibid.*
- <sup>45</sup> Powell, Jonathan, Lasley, Trace, et Schiel, Rebecca. Combating Coups d'état in Africa, 1950–2014. *Studies in Comparative International Development*, vol. 51, p. 482-502, 2016.
- <sup>46</sup> Ngango Youmbi, Éric M, et Balla Cissé. Chronique de trente-deux ans de coups d'Etat en Afrique (1990-2022), *Revue française de droit constitutionnel*, vol. 133, no. 1, p. 25-52, 2023.
- <sup>47</sup> Bayart, Jean-François. L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion. *Critique internationale*, no 5, p.104, 1999.
- <sup>48</sup> [Que faire de l'aide au développement quand il y a coup d'Etat](#), RTS, 14 septembre 2023.

